



Entretien des passes à poissons dans le Marais poitevin

Sophie Der Mikaélian
Parc interrégional du Marais poitevin

Avec le concours financier de :



Sommaire

Présentation du territoire

- situation administrative et géographique
- gestion hydraulique

Problématique

- acteurs
- types de dispositifs de franchissement

2 Cas concrets

Points à retenir

Situation administrative et géographique

2 Régions :

Pays-de-Loire et Poitou-Charentes

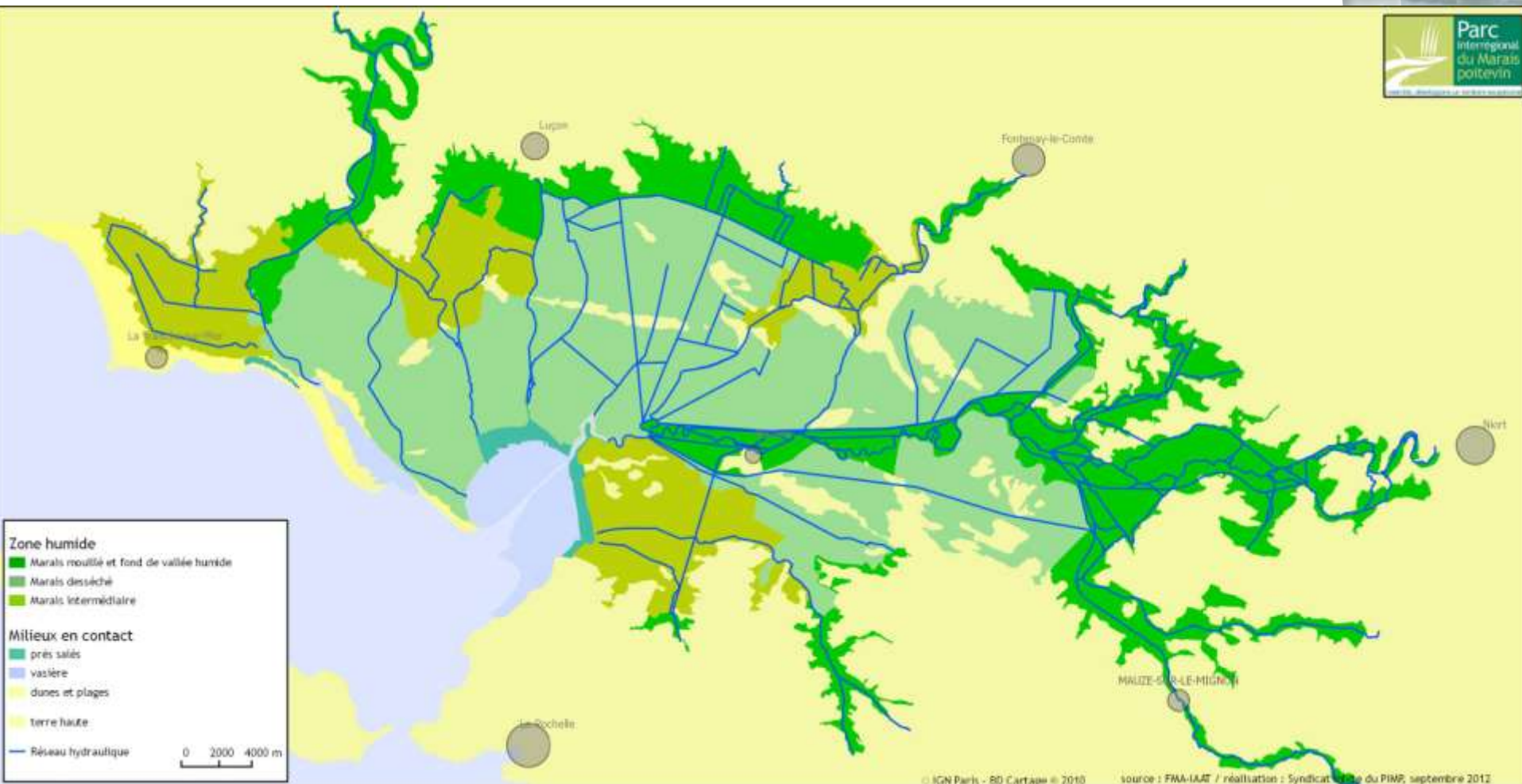
3 Départements :

Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vendée



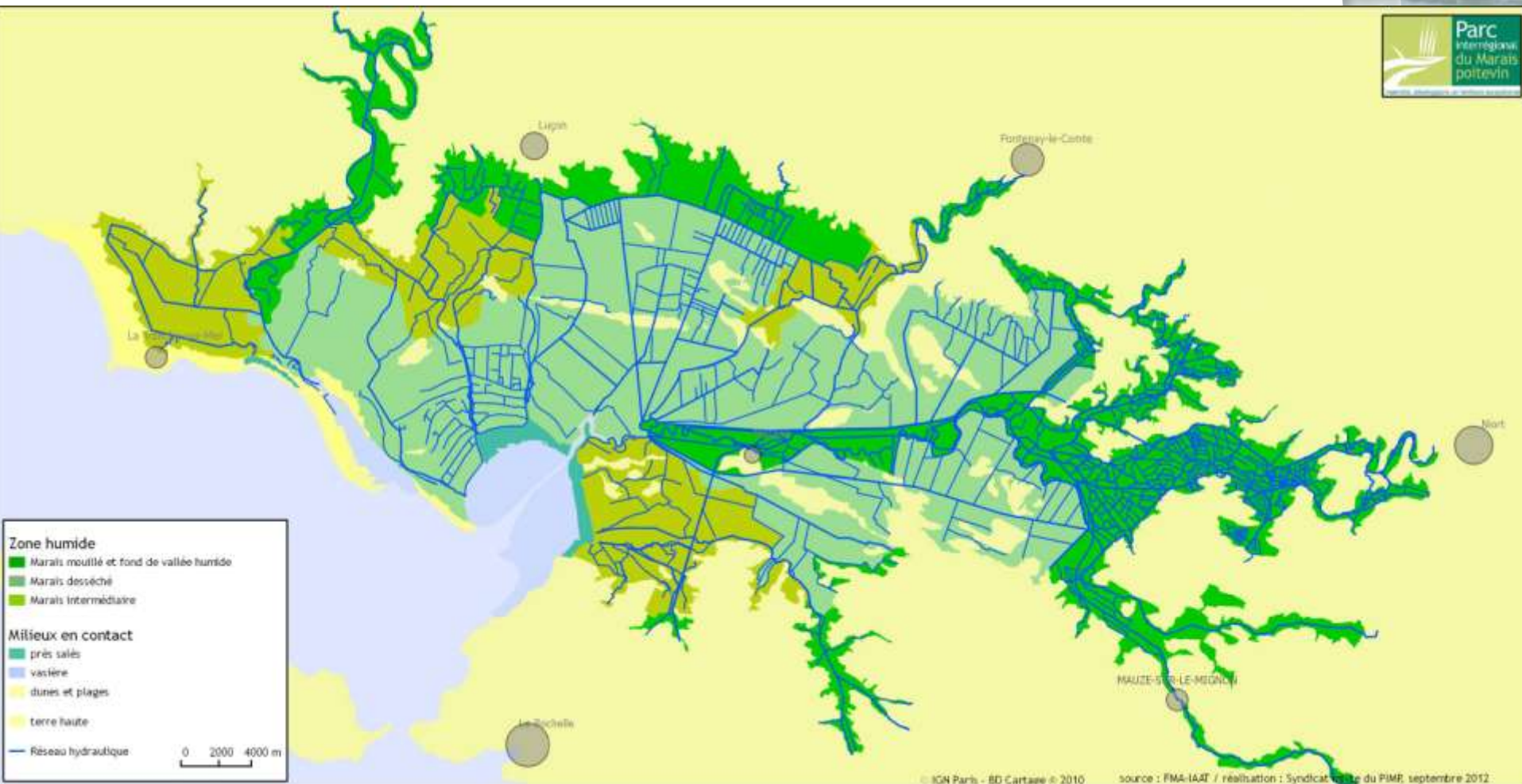
Réseau hydraulique du Marais poitevin

Réseau primaire

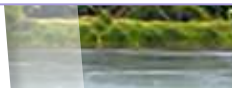


Réseau hydraulique du Marais poitevin

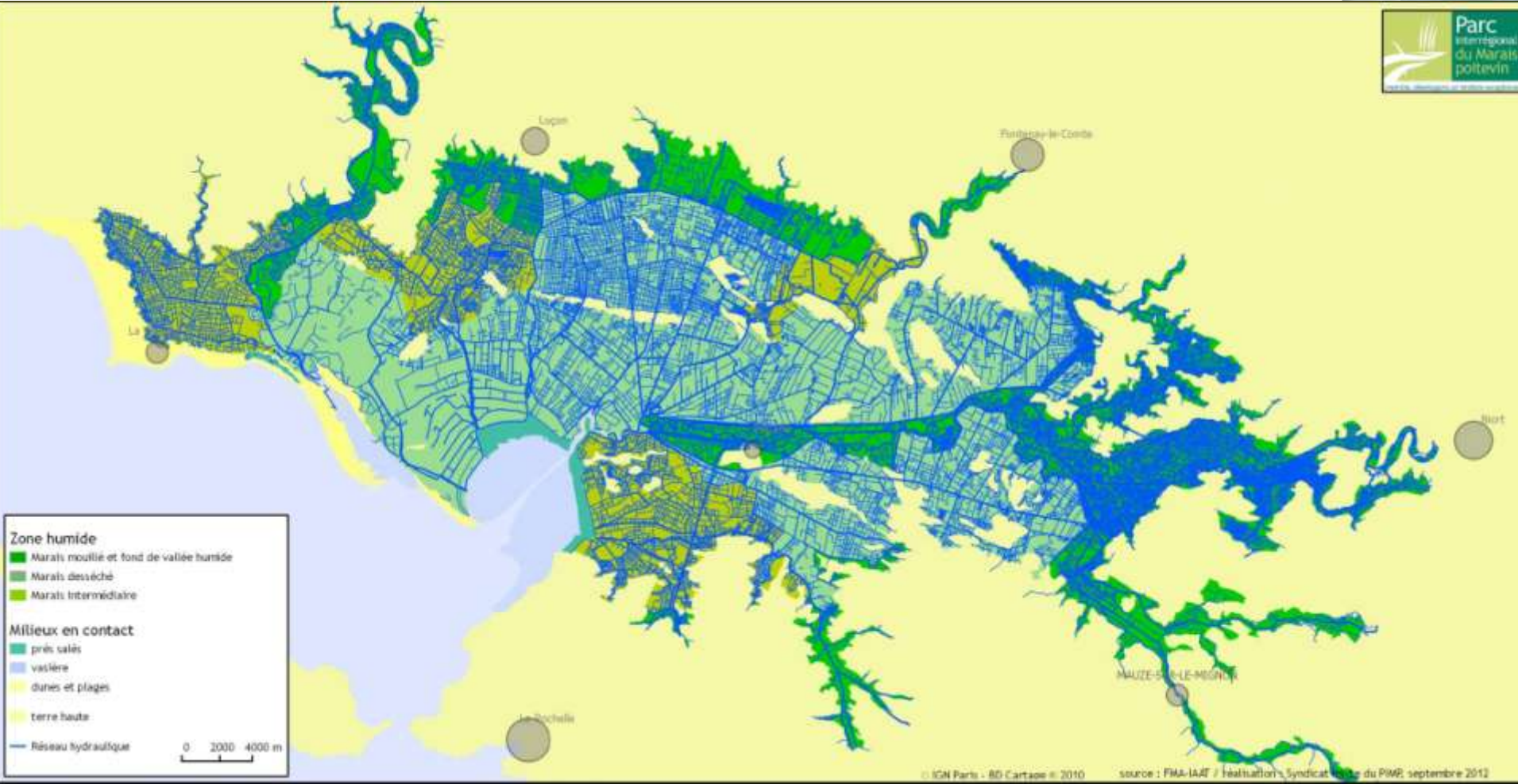
Réseau secondaire



Réseau hydraulique du Marais poitevin

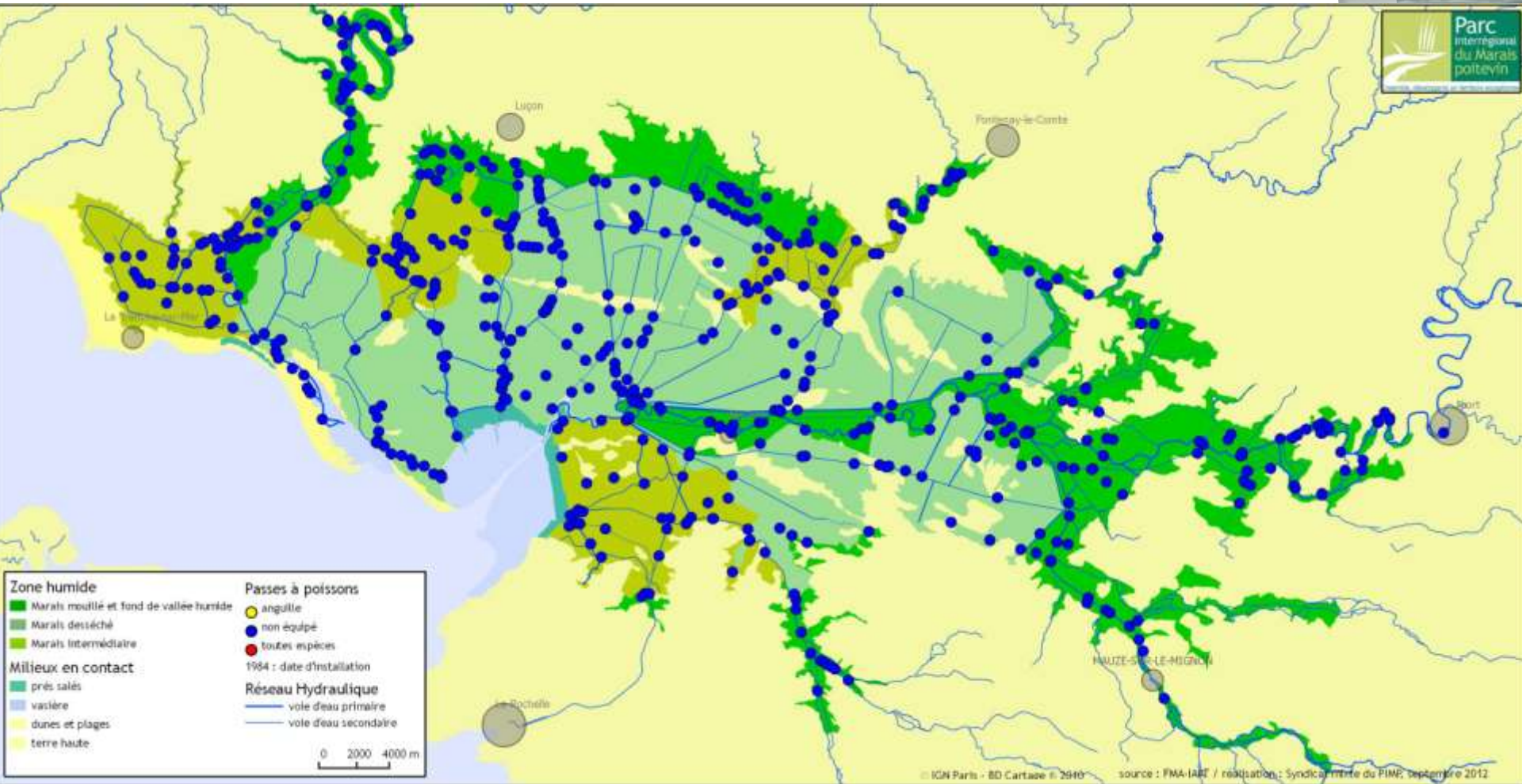


Réseau tertiaire



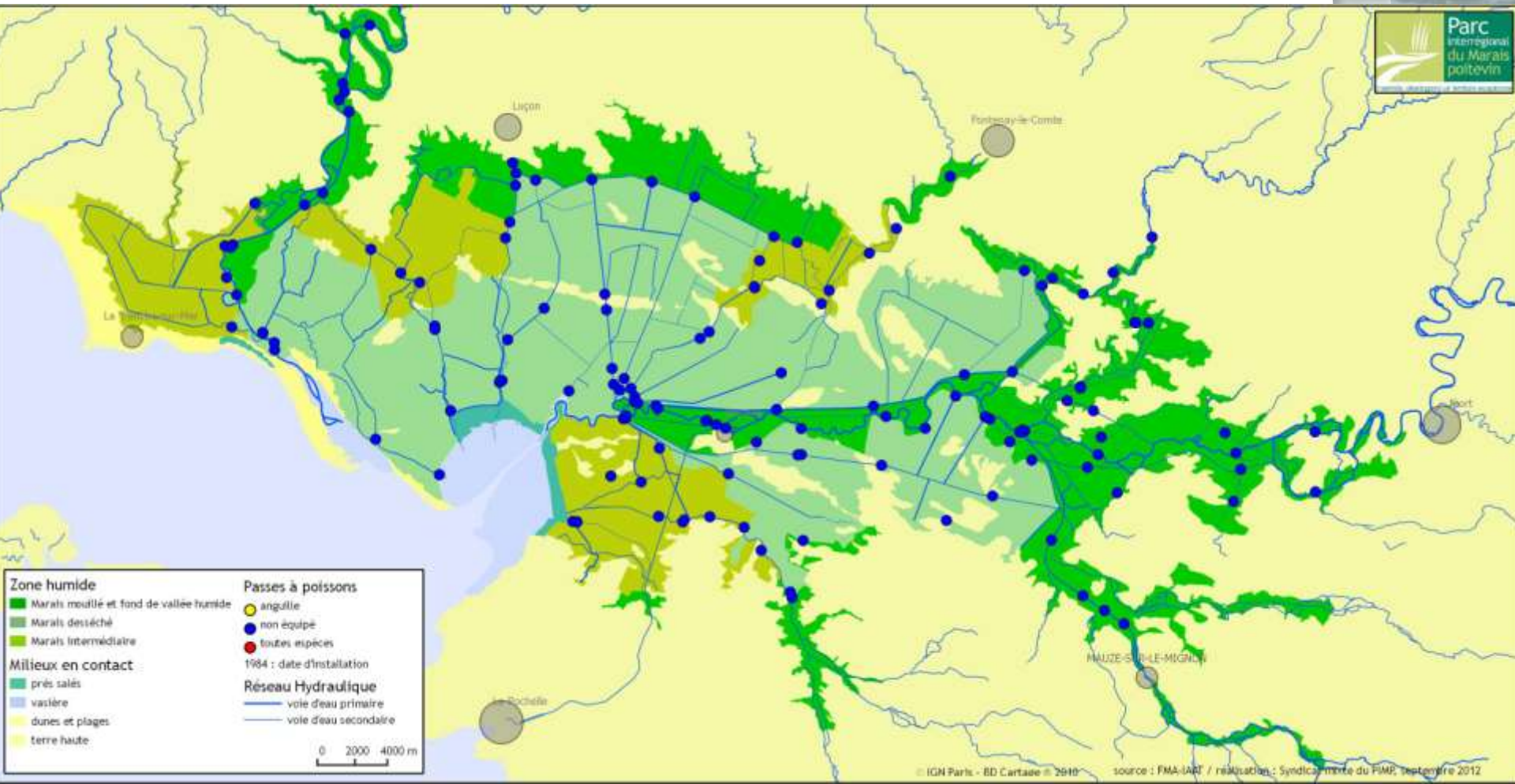
Ouvrages hydrauliques

🐟 environ 600 ouvrages



Ouvrages hydrauliques

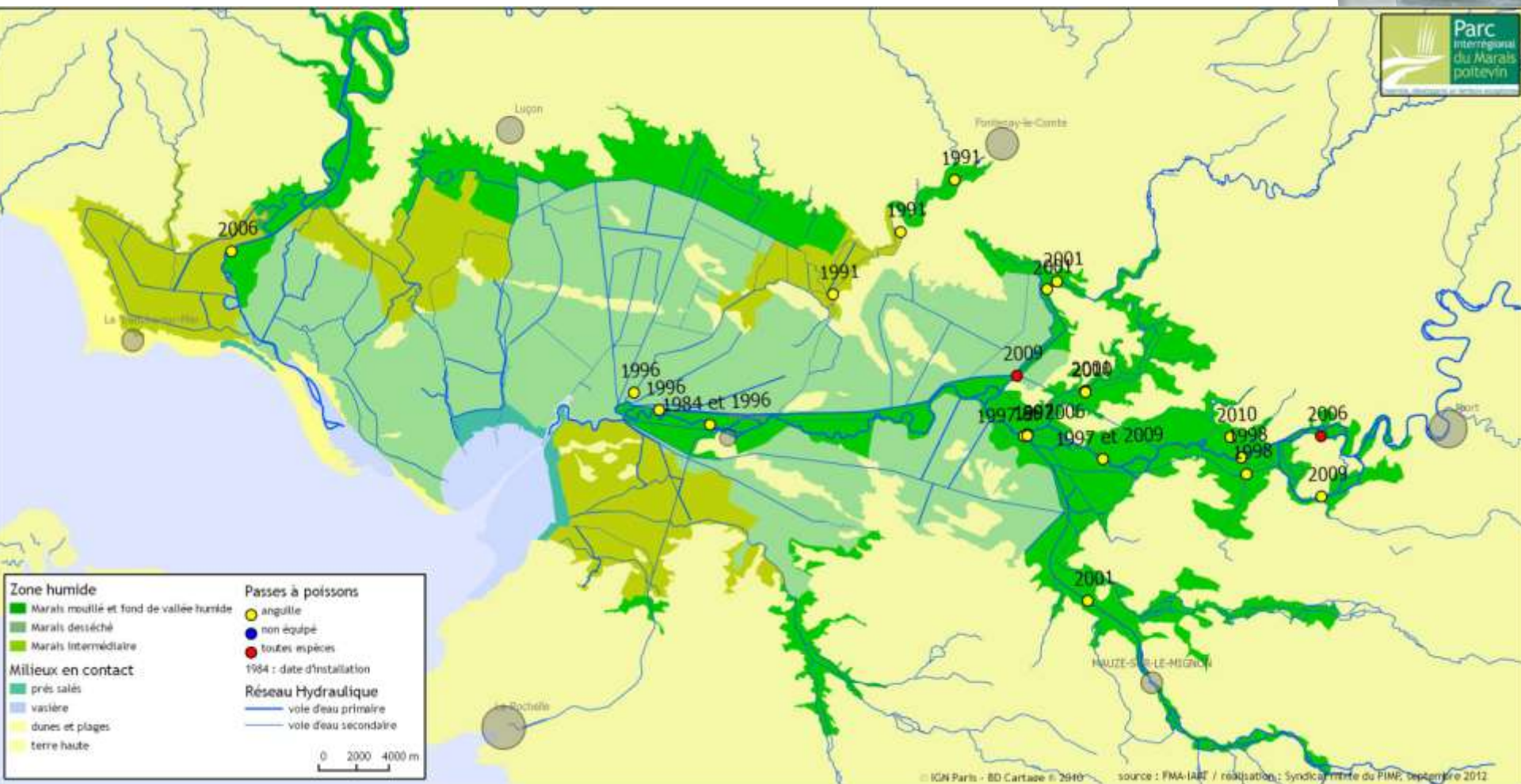
🐟 150 ouvrages principaux



© IGN Paris - BD Carthage © 2010 source : FMA-IART / réalisation : Syndicat mixte du FMP, septembre 2012

Ouvrages hydrauliques

🐟 30 passes à poissons sur 26 barrages



Gestion hydraulique : multitude d'acteurs

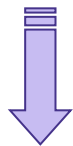
une quarantaine de syndicats de marais



- regroupements de syndicats (Union, SYHNA, Syndicats mixtes,...)
- Etat (DPF) + EPMP
- Institution Interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise

Installation des passes à poissons : un peu d'histoire

 de 1984 à 2004 : Parc du Marais poitevin maître d'ouvrage des installations



simple autorisation au propriétaire

 A partir de 2004 : installation par les propriétaires ou gestionnaires



nouveaux outils financiers (CREZH,...), mise en conformité avec la Loi,...



Types de dispositifs de franchissement

🐟 2 passes toutes espèces (bassins et écluse)



🐟 28 passes spécifiques anguille (rampe + substrat brosse)



Cas concret n°1 : passes sur DPF

✂ Convention de partenariat (durée 5 ans : 2008 – 2012)

- IIBSN : assure la maîtrise d'ouvrage et financements
- Etat : met à disposition du personnel
- Parc : assure la surveillance du fonctionnement et le suivi scientifique

✂ Concrètement :

- entretien régulier de la passe à poissons
- anomalies constatées sur passes suivies : procédure
- anomalies constatées sur passes non suivies : même chose

✂ Comment en arriver là ?



Cas concret n°2 : passes sur réseau syndical

✂ Pas de convention de partenariat :

-Syndicat : assure la maîtrise d'ouvrage et financements de l'ouvrage mais pas du dispositif de franchissement

-Parc : assure la surveillance du fonctionnement et le suivi scientifique et le financement des réparations du dispositif

✂ Concrètement :

- quand tout va bien, tout va bien

- anomalies constatées, réparations simples : Parc procède aux réparations

- anomalies importantes constatées : vide « juridique »



Exemple travaux 2002

✂ Comment améliorer la situation ?

négociations
pédagogie
prise de conscience

Mêmes ingrédients
mais compliqué...

Points à retenir

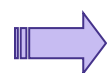
Territoire complexe

- multitude d'acteurs
- multitude d'objectifs et de points de vue

Entretien des passes à poissons

- jamais acquis
- s'appuyer sur des outils (convention,...)

Agent en charge de l'entretien : « à quoi ça sert l'entretien ? »



Valoriser le travail d'entretien (résultats de suivi, photos, vidéos...)

